

Arrondissement de Nérac

Canton de Lavardac

COMMUNE DE POMPIEY

Lot-et-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30/06/2026

DATE DE LA
CONVOCATION
Le 25 JUIN 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

- En exercice : 11
- Présents : 09
- Votants : 10
- Absents excusés : 2
- Pouvoirs : 1

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

MME Séverine
NOUVELOT

L'AN DEUX MIL VINGT SIX
Le 30 Juin 2026 à 20h00

Le Conseil Municipal de la Commune de POMPIEY.

Dûment convoqué le 25/06/2026 par Monsieur SUAREZ Jean-Pierre, Maire, s'est réuni en séance ordinaire en Mairie.

Présents : SUAREZ Jean-Pierre, JANCOVEK David, ZAIA Danielle, LARRUE Ludovic, RODRIGUEZ Sandra, SAUBOUA Isabelle, NOUVELOT Séverine, SAINT-MARTIN Loïc, DE CUGNAC Christophe

Absente excusée représentée par **Pouvoir** :

MME GRANGER Valérie a donné pouvoir à M. DE CUGNAC Christophe

Excusé : M. DUCA Bruno

Del 24/2026 Objet : Décision Modificative n° 01/2026 – régularisation budgétaire et amortissement 2026

Le Conseil municipal de POMPIEY,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu le Budget Primitif 2026 adopté par le Conseil municipal ;

Vu les observations du Service de Gestion Comptable ;

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que, suite aux observations formulées par le Service de Gestion Comptable (SGC), il convient de procéder à une décision modificative du Budget Principal 2026.

Cette décision modificative a pour objet :

- d'inscrire en recettes d'investissement le report du solde d'exécution de la section d'investissement au compte **001** pour un montant de **19 000,00 €** ;
- d'ouvrir les crédits nécessaires à l'amortissement de la subvention d'équipement n°162 (Participation au SDIS 47) imputée au compte **2041512** pour un montant de **1 984,31 €** ;
- d'ouvrir un crédit complémentaire de **0,01 €** afin de solder l'amortissement de la subvention n°258 imputée au compte **204181**.

Le montant total des amortissements à inscrire est donc de **1 984,32 €**.

Afin d'assurer l'équilibre de la section de fonctionnement, les crédits ouverts au compte **6811 – Dotations aux amortissements** sont compensés par une réduction de crédits au compte **615221 – Entretien et réparations des bâtiments publics** pour un montant identique.

Il est précisé que les amortissements constituent des **opérations d'ordre budgétaire**. Ils n'entraînent aucun mouvement de trésorerie mais permettent de constater comptablement la quote-part annuelle des subventions d'équipement amortissables, conformément aux règles de la nomenclature budgétaire M57.

Le Conseil municipal est donc invité à approuver la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement

Dépenses	Ouvert	Réduit
6811 – Dotations aux amortissements	1 984,32 €	
615221 – Entretien et réparations des bâtiments publics		1 984,32 €

Section d'investissement

Recettes

Compte	Libellé	Ouvert
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	19 000,00 €
28041512	Amortissement de la subvention imputée au compte 2041512	1 984,31 €
2804181	Amortissement de la subvention imputée au compte 204181	0,01 €

le Conseil municipal

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité

Article 1 : D'approuver la Décision Modificative n°01/2026 du Budget Principal 2026 conformément au tableau ci-dessus.

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré à POMPIEY, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre les membres présents
POUR COPIE CONFORME.

La secrétaire de séance,
Séverine NOUVELOT



Le Maire,
SUAREZ Jean-Pierre



CERTIFICAT EXÉCUTOIRE

Le Maire certifie, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération
Transmise au contrôle de légalité le :
Publiée/mise en ligne le :
Affichée le :